

Formations de niveau IV
par Alternance



Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

Un diplôme pour s'installer

En maraîchage biologique

En Paysan « du grain au pain »

Une formation par alternance

S'inscrire et financer sa formation

Un lieu de vie d'échanges
et de citoyenneté

ineopole formation - MFR Midi-Pyrénées

823 avenue de la Fédarié
81600 BRENS

☎ 05.63.57.05.15 – fax : 05.63.57.03.66

email : mfr.ineopole@mfr.asso.fr - site : ineopole-mfr.com



« Un diplôme pour s'installer »

Le Brevet Professionnel en Maraîchage Biologique a vu le jour à Brens, à Ineopole Formation dès 1986. Il répond à la fois à un besoin croissant du milieu professionnel agrobiologique et de candidats en demande de conversion professionnelle.

En 2014, les membres du Réseau Semences Paysannes, Pétanielle, Nature et Progrès Tarn ont souhaité ouvrir cette formation à de futurs Paysans souhaitant valoriser leurs céréales en pratiquant la meunerie, en produisant du pain ou autres transformations fermières.

Ce B.P. REA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) a pour objet d'accompagner les porteurs de projet d'installation, dans la conception et la concrétisation de leur projet. Ils pourront au cours de cette année, étayer leur projet et le confronter au contexte technique, économique, réglementaire et social.

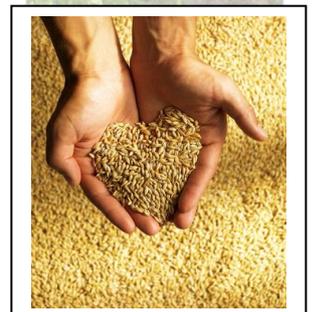
La construction du projet d'installation est le fil conducteur de la formation. Elle est alimentée d'apports théoriques, de stages en exploitation agricole et de visites afin de donner des éléments de décision répondant aux différentes situations. Un tour de France d'exploitations pourra compléter le parcours de formation proposé dans le cadre du BPREA.

Nous avons choisi de spécialiser l'ensemble de cette formation en agriculture biologique, en étroite collaboration avec le milieu professionnel départemental et régional. Cette orientation n'est pas pour autant limitative quant au projet professionnel de chaque candidat.

La formation est sanctionnée par un diplôme d'Etat de niveau IV : le BP REA. Il permet d'accéder à la capacité professionnelle et aux aides publiques à l'installation en agriculture.

A l'issue de la formation, la finalisation du projet d'installation requiert souvent un délai qui peut être de plusieurs années.

Par la suite, ces nouveaux agriculteurs bio n'hésitent pas à diversifier leur activité par des ateliers en polyculture et élevage, de traction animale, de transformation à la ferme ou d'agrotourisme.



Orienté vers le maraîchage biologique ou vers Paysan « du grain au pain »

Ce B.P. REA s'adresse aux porteurs de projet de création, de reprise ou de conversion d'une exploitation agricole vers l'agriculture biologique. Il peut également conduire à des emplois de salariés tels que chef de culture, maraîcher encadrant, salarié agricole. Nous avons donc choisi :

- de donner comme fil conducteur à la formation, le projet professionnel.
- de conduire l'intégralité de la formation en référence à l'Agriculture Biologique.
- de proposer 2 options de formation : 1 sur le maraîchage biologique
1 paysan « du grain au pain »

Nous appliquons le référentiel national qui structure le BP REA en 12 U.C. (Unités Capitalisables) indépendantes organisées en domaines :

- 2 **UC G (générales)** communes à tous les BP REA
- 6 **UC P (professionnelles)** auxquelles nous conférons un ancrage territorial et professionnel par le stage en milieu professionnel. Le stagiaire est mis en situation d'observation, d'action, d'analyse et de production d'éléments de construction de son projet professionnel.
- 2 **UC T (techniques)** que nous avons séparés pour répondre aux 2 spécificités (en maraîchage en agriculture biologique ou en Grandes cultures avec transformation des céréales) tant au niveau des connaissances que des pratiques professionnelles.
- 3 **UCARE (unités d'adaptation régionale et à l'emploi)** qui sont spécifiques à chaque établissement. Elles illustrent les spécificités de notre BP REA en agriculture biologique et tentent de répondre aux attentes les plus fréquemment exprimées par nos stagiaires. Chaque stagiaire devra obligatoirement choisir 2 UCARE en fonction de ses acquis antérieurs et de ses besoins, parmi celles proposées par Ineopole Formation et/ou dans d'autres établissements.



Les modules de formation

UC GENERALES	
G1*	Utiliser en situation professionnelle les connaissances et techniques liées au traitement de l'information Communication - Mathématiques Technologies de l'information et de la communication
G2**	Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture Biologie végétale - Ecosystèmes agricoles Agriculture et société : politiques agricoles et durabilité des exploitations

* Le G1 est acquis pour les bacheliers

** Le G2 est acquis pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau III ou plus

UC PROFESSIONNELLES (*)	
P1	Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole (EA) dans son environnement Approche systémique de l'EA - Outils de diagnostic d'une EA
P2	Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur Les différentes composantes du territoire

	Analyse d'un projet agricole concret de développement local
P3	Gérer le travail dans l'exploitation agricole Droit du travail – Statuts - Protection sociale Prévention des risques - Organisation du travail
P4	Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole Organisation du travail administratif - Droits à produire et primes Comptabilité – Gestion - Fiscalité
P5	Commercialiser les produits de l'exploitation agricole Les signes de qualité - La certification AB Filières biologiques - Stratégies commerciales
P6	Elaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole Composantes du projet – Stratégies – Echancier – Faisabilité

(*certaines UC peuvent être conduites par le biais de la FOAD⁽¹⁾)

UC TECHNIQUES- Maraichage bio		UC TECHNIQUES- Paysan du grain au pain
T1	T1-J- Horticulture Productions maraîchères biologiques : - Environnement socioprofessionnel - Raisonement et conduite d'itinéraires techniques - Calcul de marges économiques	T1 – G- Grandes cultures en Bio- Agronomie- Itinéraires techniques en grandes cultures en AB Culture du blé-choix variétaux- sélection Autres céréales et cultures associées Tri et stockage à la ferme Mécanisation, travail superficiel, semis direct...
T2	T2-S- Gestion des équipements de l'exploitation agricole Matériel autotracteur - Matériel tracté - Abris et serres de culture Equipements irrigation - Equipements conditionnement, lavage, stockage Atelier de l'EA	T2 –Q- Transformation- panification Du Triage à la mouture, différents moulins Caractéristique des farines, Panification- différents fours Cahiers des charges et législation



UCARE	
UCARE	Approfondissement des techniques de production biologique Plans de culture - Besoins de l'outil de production
UCARE *	Conduire un atelier de production de plants maraîchers en AB Environnement professionnel - Législation Techniques de production
UCARE *	Cuisine et transformation artisanale des produits végétaux en cuisine bio ou végétarienne Environnement professionnel - Législation Conserves, plats cuisinés, vente sur les foires

* Les deux dernières UCARE seront proposées au choix en fonction du projet professionnel de chaque candidat.

Nous accordons une forte proportion d'heures aux UC à contenu technique pour répondre aux spécificités d'un public majoritairement non issu du milieu agricole.

L'obtention du diplôme nécessite la capitalisation des 12 U.C. En cas d'échec partiel, chaque U.C. reste acquise pour une durée de 5 ans.

Obtention du diplôme

Les évaluations certificatives se déroulent sous la forme d'un contrôle continu. Elles sont organisées par le Centre de Formation et validées par un jury permanent.

En fonction des acquis scolaires et parcours professionnel de chacun, nous étudions au cas par cas les possibilités de validation d'acquis académiques et/ou professionnels pour certaines U.C. et proposons des parcours individualisés.

Une formation par alternance

Durée et rythme de formation

Le parcours complet du B.P. REA se déroulera sur 39 semaines de formation à temps plein, soit 1300 heures. Il comportera 24 semaines en centre et 15 semaines en stage pratique (**du 8 décembre 2014 au 16 octobre 2015**).

Il est conduit selon la pédagogie de l'**alternance**, ce qui signifie que les apprentissages sont structurés autour de la complémentarité et des liens existant entre les différentes formes d'enseignement :

- cours en salle
- intervenants extérieurs ou conférences
- visites
- travaux pratiques en groupe chez les agriculteurs
- stages individuels encadrés chez un maître de stage (400 h)
- stages individuels « de choix libres » en lien avec les spécificités du projet professionnel de chaque stagiaire (100 h).
- temps de travail à distance possible selon besoins et statut (FOAD ⁽¹⁾)

Ces différents temps de formation sont organisés selon un rythme d'alternance de 2 à 3 semaines en collaboration avec un réseau régional de maîtres de stage en maraîchage biologique ou le réseaux Semences paysannes, Pétanielle ou Nature et Progrès



(1) **Qu'est-ce que la FOAD ?** la Formation Ouverte et à Distance introduit la possibilité de travailler de chez soi, selon un calendrier qui permet plus de liberté d'organisation au/à la stagiaire. Ceci est rendu possible par la mise en place d'outils de travail à distance (plateforme) et un suivi individualisé. La possibilité de suivre une partie du parcours en FOAD est à évaluer au moment de la candidature

S'inscrire et financer sa formation

Conditions de candidature

Pour entrer en formation, les candidats doivent avoir quitté le système scolaire depuis au moins une année à la date d'entrée en formation. Pour accéder à la validation du diplôme, ils doivent pouvoir justifier de l'équivalent d'une année (1820 h) d'activité professionnelle et être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un niveau de scolarité de fin de seconde.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent attester d'une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole ou de 3 années dans un autre secteur.

Procédure d'inscription

Dépôt du dossier de candidature à Ineopole Formation



Etude du dossier



Session d'information + entretien individuel + tests de positionnement



Décision écrite d'admission ou de non-admission

Financement

Statut : stagiaire de la formation continue

Financement de la formation : Convention avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées ou conventionnement individuel avec une autre institution (chèques formation d'un Conseil Régional, FONGECIF, fonds de formation entreprise, Employeur, AGEFIPH etc.)

Rémunération du stagiaire : différentes possibilités selon le statut et le passé professionnel de chacun : indemnités chômage, ASP, CIF, etc.

Remarques :

- *Les aspects administratifs pouvant être relativement longs à régler (parfois plus d'un an), il est conseillé de déposer sa candidature le plus tôt possible.*
- *Cette formation est également ouverte aux personnes originaires d'autres régions administratives, voire d'autres pays.*

Un lieu de vie d'échanges et de citoyenneté

Des projets

- de développement durable : Agenda 21
- de mobilité et de coopération
- d'actions internationales et de solidarités citoyennes

Une restauration traditionnelle

lauréat du concours Agro'Cœur 2009 en catégorie Agro'Resto

- pour une alimentation durable :
- avec des produits issus d'un approvisionnement local et de qualité (AB, AOC, IGP)
- une alimentation équilibrée et saine
- dans un lieu convivial



Un espace résidentiel

- dans un parc de 5 ha
- possibilité de demi-pension et d'internat
- il existe également des possibilités d'hébergement à proximité en studio, en gîte, à l'hôtel ou chez l'habitant (liste indicative sur simple demande)
- un foyer des élèves animé par l'association « sportive et socioculturelle »

Des équipements pédagogiques modernes et écologiques :

- un espace multimédia bioclimatique
 - amphithéâtre
 - visio conférence
 - équipements informatiques
- un bâtiment en éco-construction
- un centre de ressource et de documentation
- les équipements sportifs de Brens et Gaillac mis à disposition
- cinéma, médiathèque, musée :
 - . Gaillac : 3 km
 - . Albi : 22 km
 - . Toulouse : 55 km

Transport

- Ineopole Formation se situe à
 - . 45 minutes de Toulouse par l'autoroute
 - . 20 minutes d'Albi par la nationale
- Pour les personnes se déplaçant en train, une navette gratuite effectue le trajet gare SNCF – INEOPOLE (3km) le lundi matin (départ 10 h 05 de la gare) et le vendredi (départ 15 h 35 d'INEOPOLE)
- Ineopole Formation est accessible par l'autoroute A68 et se situe à 500 mètres de l'échangeur sortie 9 GAILLAC

Fonds social d'ineopole

- La commission du fonds social d'Ineopole Formation peut, sous certaines conditions, venir en aide aux étudiants rencontrant des difficultés financières.

